

**Relevé de décisions
Commission de la recherche**

Séance du 8 octobre 2020



Présidente de séance : Caroline Bertonèche, Présidente du Cac

Collège A : Professeurs des universités et personnels assimilés

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BEGUE-SHANKLAND Laurent		x	Sandrine Mathy
BURLACU Radu	x		
DAVOUST Laurent		x	Christine Verdier
DE VRIES Erica	x		
FORVEILLE Thierry	x		
GODIN-RIBUOT Diane	x		
LEPETIT Marie-Bernadette	x		
MATHY Sandrine	x		
PERRIER Pascal	x		
RAY Pierre	x		
REBOUD Jean-Luc		x	Radu Burlacu
ROSSI Caroline		x	Pascal Perrier
SLAMA Serge	x		
VERDIER Christine	x		
WOUTERS Yves		x	

Collège B : Enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BOUDJADA Nassira	x		
CAVAILLES Pierre	x		Corinne Ravelet
CHAUVIN Alan	x		
DE ROSNY Eve	x		
DEBIZET Gilles			
GUILLAUMIN Cyriac	x		
HILY-BLANT Pierre			
LARROUDÉ Philippe		x	
LAVOREL Sabine			
MACLEAN Catriona			
RAVELET Corinne	x		Pierre Cavallès
RIASSETTO David		x	Julie Sorba
SADOUX Stéphane	x		
SCHWAB Didier	x		
SORBA Julie	x		

Collège C : personnels ingénieurs, administratifs, techniques et des bibliothèques, en exercice dans l'établissement ou dans ses établissements-composantes

Elu.e	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
BERTHOME Grégory	x		
BUCCIO Béatrice	x		
MEVEL François-Xavier	x		
REY Benoît	x		
SEIGNEURET Natacha	x		

Collège D : Doctorants

Elu.e (T:titulaire S:suppléant)	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
DUPUIS Clémence (T)		x	
MARTIN Julie (S)			
FAGNON Vincent (T)	x		
RAHMANI Boubakr (S)			
OLIVRY Auguste (T)	x		
BASLE David (S)			
Poncet Christophe (T)	x		
COUTAUD Ulysse (S)			
SULPICE Oriane (T)	x		
POPRAVKA Lencka (T)			
ZEAITER Nour (T)			
MORRIET Lou (S)			

Personnalités extérieures

Nommé.e (T:titulaire S:suppléant)	Présent.e	Excusé.e	Procuration à
CHANDEZON Frédéric (T) - CEA		x	
PREJBEANU Lucian (S) - CEA			
QUEMERAIS Eric (T) - CNRS			
CALVEZ Vincent (S) - CNRS			
ROSSI-BATÔT Catherine			
SCHOBBER Helmut		x	
SORRENTINO Monique (T) - CHU			
DUCKI Camille (S) - CHU		x	

Invités permanents

Invité.e	Fonction	Présent.e	Excusé.e.s
Yassine Lakhnech	Président de l'UGA		X
David Déchenaud	Vice-président "Formation et vie étudiante"		X
Anne-Catherine Favre	Vice-président du Conseil d'administration		X
Karine Samuel	Vice-présidente "Rayonnement et relations internationales"		X
Christophe Ribuot	Vice-président "Ressources humaines"		X
Isabelle Olivier	Vice-présidente "Numérique"		X
Joris Benelle	Directeur Général des Services		X
Hervé Pelloux	Chargé de mission "Recherche en santé"	X	
Valérie Perrier	Chargée de mission "Recherche en ingénierie"		X
Gaëlle Calvary	Chargée de mission "Valorisation recherche"	X	
Hélène Casalta	Directrice de la recherche à l'ENSAG		
Marie-Estelle Binet	Directrice de la recherche à l'IEP	X	
Directoire pôle CBS	Un membre du directoire représente le pôle		X
Directoire pôle PEM	Un membre du directoire représente le pôle	Nicolas Retière	
Directoire pôle PAGE	Un membre du directoire représente le pôle		X
Directoire pôle MSTIC	Un membre du directoire représente le pôle		X
Directoire pôle PSS	Un membre du directoire représente le pôle	Anne Bartel-Radic	
Directoire pôle SHS	Un membre du directoire représente le pôle	Anne Dalmasso	X
Denis Jongmans	Directeur CED	X	
Jérémy Prétet	Directeur DGD RIV	X	
Martine Fiodorov	Directrice DAPAR - DGD RIV	X	
Cécile Fasoli-Henry	Directrice DSFR - DGD RIV		
Maurizio Ponzoni	Directeur DAPIV - DGD RIV		
Marie-Amélie Vergez	Directrice ZDPRI - DGD RIV		
Véronique Boudaud	Assistante équipe VP Recherche et Innovation - DGD RIV	X	
Carole Musset	Admin. Recherche DGD RIV	X	
Carole Kada	DGD RH		X
Catherine Desplanques	DGD RH		X

Cette séance se déroule en visioconférence



Ordre du jour

- **Avis sur les propositions de directions**
 - IAB**
 - IBS**
 - IRMaGe**
 - FREE-Alpes**
 - DSBT**
 - CERAG**
- **Approbation compte rendu CR du 10 septembre 2020**
- **Synthèse GT accompagnement des projets recherche**
- **Prolongation des thèses et des contrats des doctorants**
- **Vice-présidente recherche et innovation en sciences humaines et sociales**
- **Points d'information**
- **Questions diverses**

Rappel procédure vote

Prennent part aux votes

- **les 46 membres élus de la commission de la recherche :**
 - les élus aux collèges A (15 élus), B (15 élus), C (5 élus) et D (6 élus),
 - les 3 personnalités extérieures nommées par le CEA, le CNRS, le CHU,
 - les 2 personnalités extérieures désignées par la Commission de la recherche,
- la Présidente du CAc qui préside la séance

Ne prennent pas part aux votes

tous les invités permanents et ponctuels

- les membres de l'équipe politique
- les membres de l'équipe Vice-présidence recherche et innovation
- le représentant du directoire de chaque pôle de recherche
- la direction du CED
- les membres des DGD RIV, RH

Avis sur la proposition de direction de l'IAB

Présentation par Pierre Hainaut

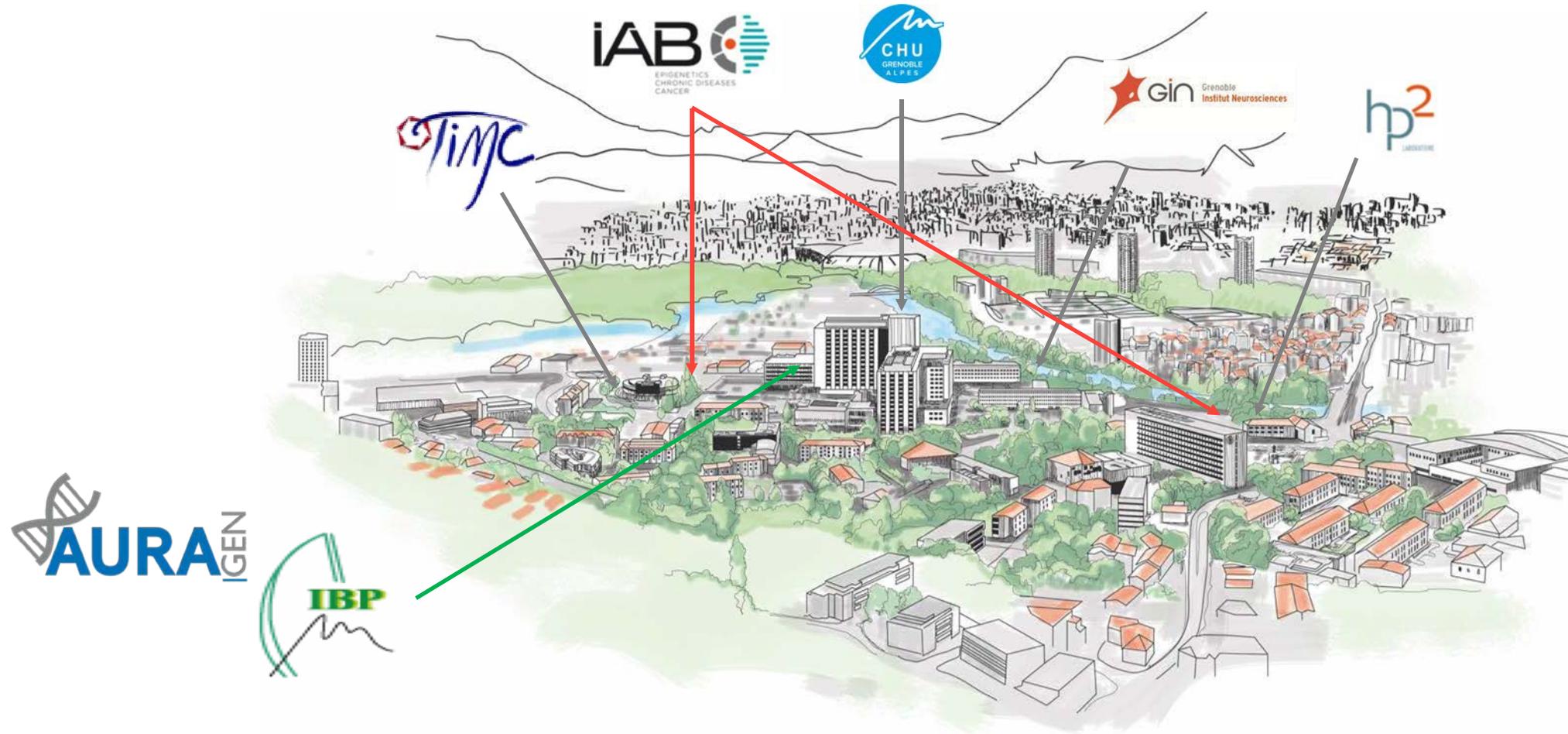
Institute for Advanced Biosciences

CENTRE DE RECHERCHE UGA – INSERM U 1209 – CNRS UMR 5309

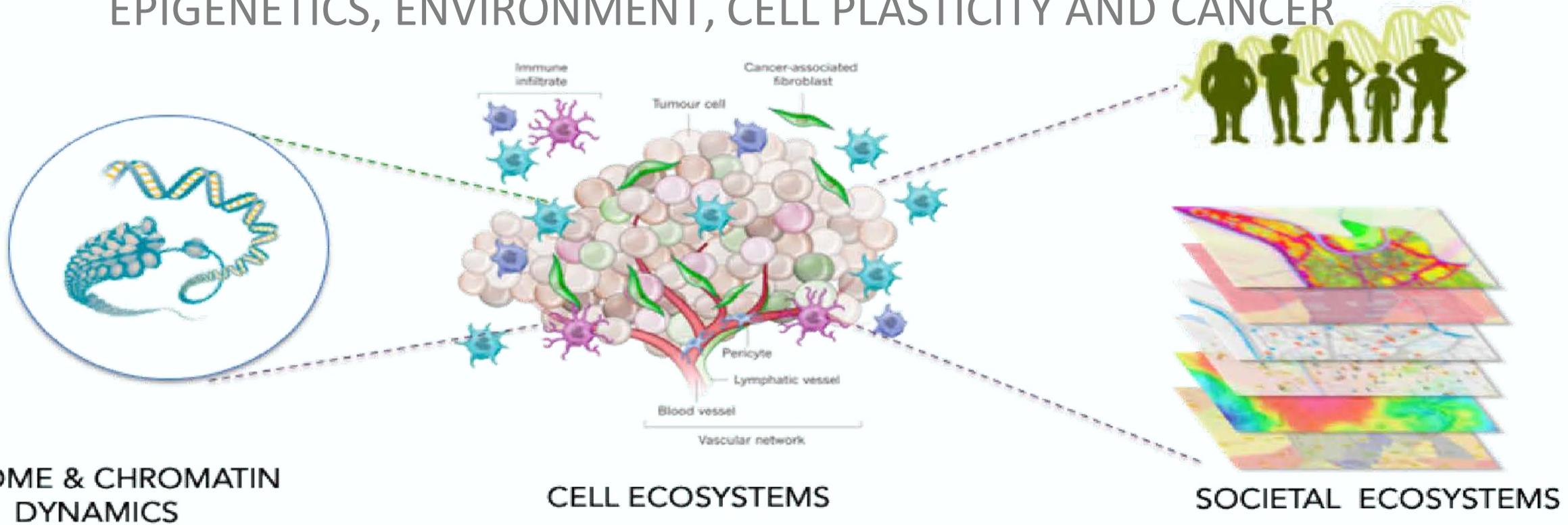


UGA AUDITION
October 8. 2020

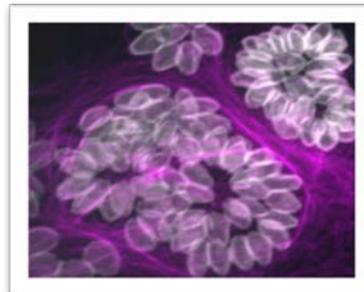
IAB: AT THE HEART OF HEALTH CAMPUS GRENOBLE ALPES



EPIGENETICS, ENVIRONMENT, CELL PLASTICITY AND CANCER



Cancer



Parasitology



Reproduction



Environment
Populations

KEY NUMBERS



283 staff, 121 permanent researchers,
61% F / 39% M, 27 nationalities
2 ERC, 2 ATIP-Avenir
2 LIA
On average 20 PhD Thesis per year



> 250 papers per year, 30% in « top 10% » journals (Nature, Lancet, Cell, Mol Cell, Cancer Res, Nat Cell Biol, J Mol Biol, J Cell Sci, J Clin Oncol, Genes Dev, J Exp Med, Nature Comm, Sci Rep...)



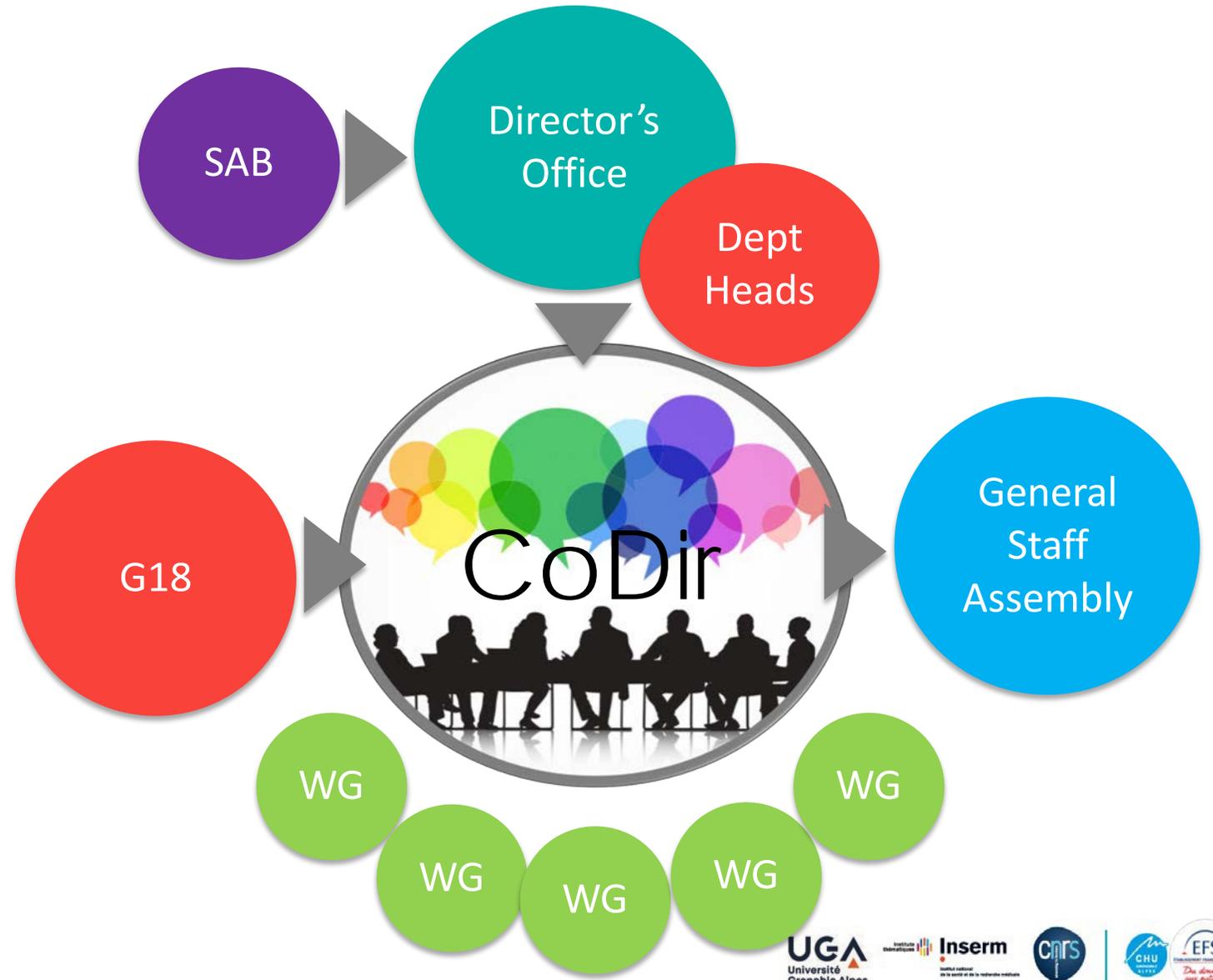
On average 4 patents per year
On average 1-2 start-up project per year (6 success stories)
Environmental cohorts



20 M€ annual turnover, incl 5.7 M€ contracts,
15% international (H2020, ERC)
Core budget 0.96 M€



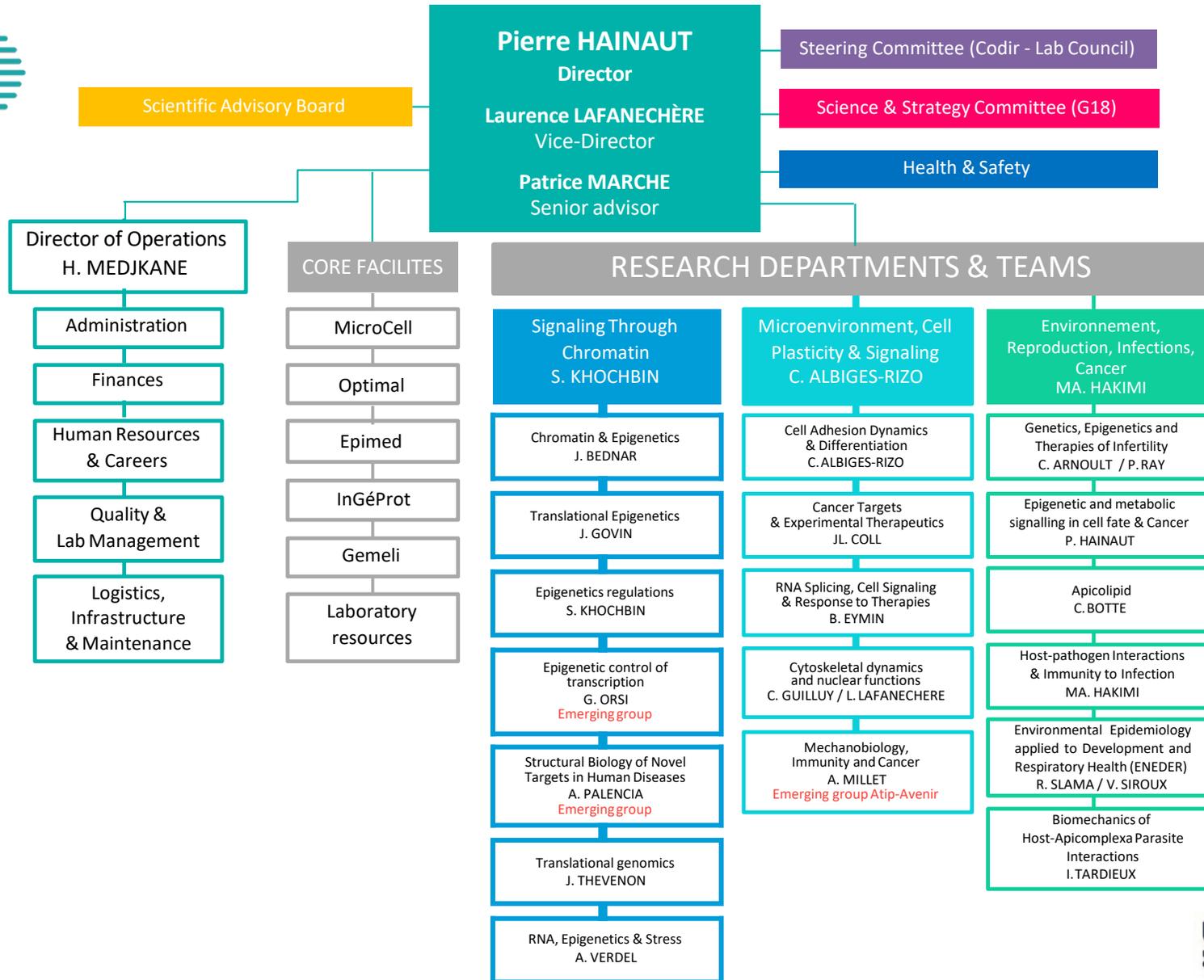
GOVERNANCE





VISION, CHALLENGES & AMBITION

2021-2026 : ORGANIGRAM



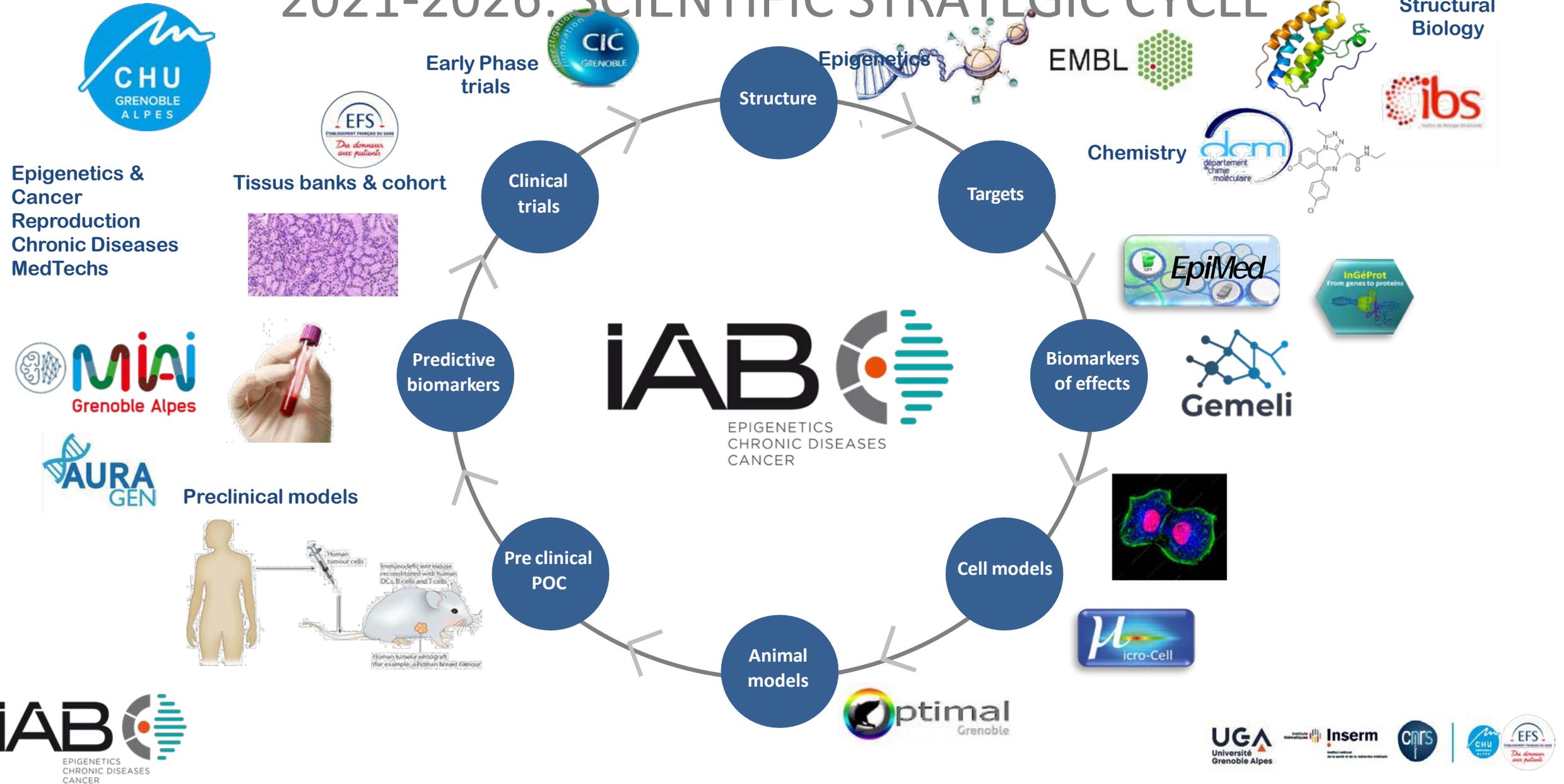
- Portage unité et structure scientifique : validation Codir 7 novembre 2020 (unanimité)
- Direction-adjointe : validation Codir 3 septembre 2020 (unanimité)

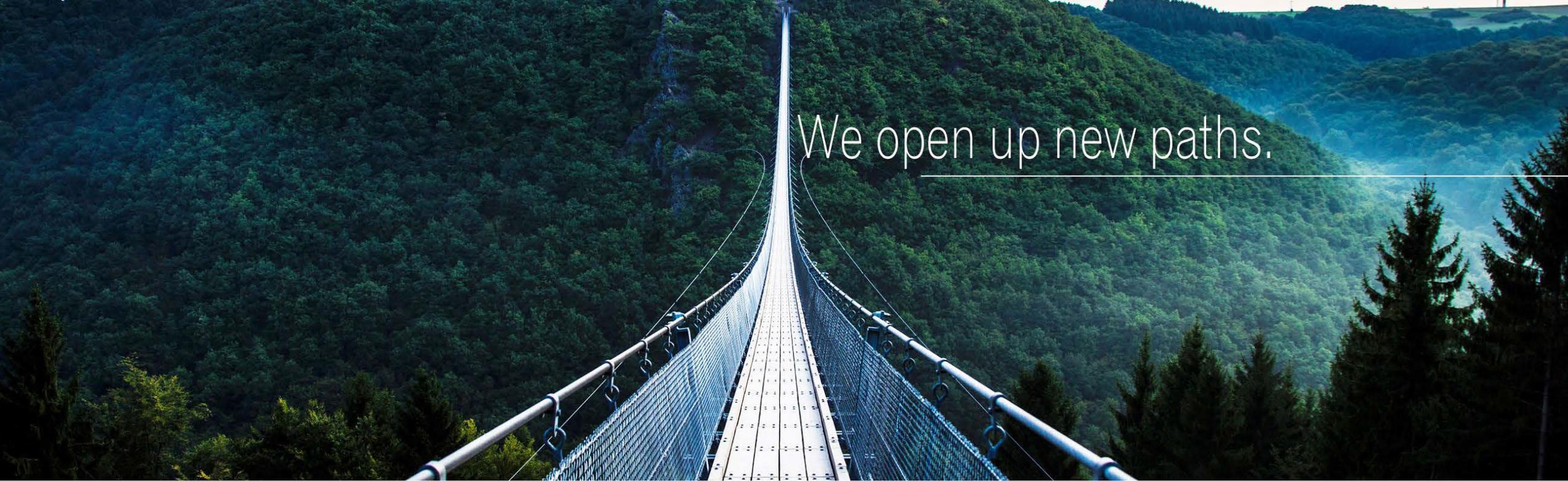


IAB 2021-2026: Strategic Priorities

1. To further build-up an integrated program on “**Epigenetics, Environment, Cell Plasticity and Cancer**”
2. To develop a research and translational program together with **IBS, EMBL and CHUGA**, from structural epigenetics to medical application
3. To provide a basic and translational anchor to 4 or the 5 CHUGA research priorities on **Cancer & Epigenetics, Reproduction, Chronic Diseases and MedTechs**. To support to the creation of “**Institut de Cancérologie Grenoble Alpes**”
4. To recruit and support **young group leaders**, to support **career development for women in science**, to organize the selection of the next director of the unit
5. To **pursue continuous improvement of management practices**, focusing on integrity/accountability, bioinformatics and biocomputing, sustainable development and new models of work organization
6. To **increase national and international visibility and impact**

2021-2026: SCIENTIFIC STRATEGIC CYCLE





We open up new paths.

THANK YOU FOR YOUR ATTENTION

DISCUSSION

Marie-Bernadette Lepetit : y a-t-il une dame dans l'équipe de direction ?

Pierre Hainaut : Mme Laurence Lafanechère est directrice adjointe. Nous avons 3 départements pilotés par deux 2 hommes et 1 femme et, en comptant la directrice administrative, nous sommes 3 hommes et 3 femmes pour réunir notre bureau opérationnel rapproché. Un de nos GT s'occupe de la parité et regarde comment soutenir le développement de la carrière des femmes, en particulier des jeunes chercheuses. Notre institut compte 65% de femmes pour 35% d'hommes. Au niveau des chercheurs, c'est 50-50. Au niveau des « groupes leaders », c'est 65% d'hommes et 35% de femmes. Nous voyons bien qu'il y a un problème sur l'accompagnement des carrières des femmes vers les fonctions de direction de recherche et c'est un sujet sur lequel nous comptons travailler dans le prochain programme. Ce n'est pas propre à notre discipline, nous le constatons dans toutes les commissions et en observant les progressions de carrière.

=> RD Codir 7.11.2019 et 3.09.2020

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 8 octobre 2020 est invitée à donner un avis sur la proposition de direction de l'Institut pour l'Avancée des Biosciences, IAB, UMR 5309, UGA, CNRS, U1209 INSERM, à compter du 1er janvier 2021 :

Directeur : Pierre Hainaut, PUPH UGA

Directrice adjointe : Laurence Lafanechère, DR CNRS

Approuvez-vous la proposition concernant la direction de l'IAB ?

Résultat du vote :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	34
Voix défavorables	2
Abstentions	2

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de direction de l'IAB.

Avis sur la proposition de direction de l'IBS

Présentation par Winfried Weissenhorn



Audition Commission recherche Direction contrat quinquennal 2021-2025 8 octobre 2020

Winfried Weissenhorn



DRF

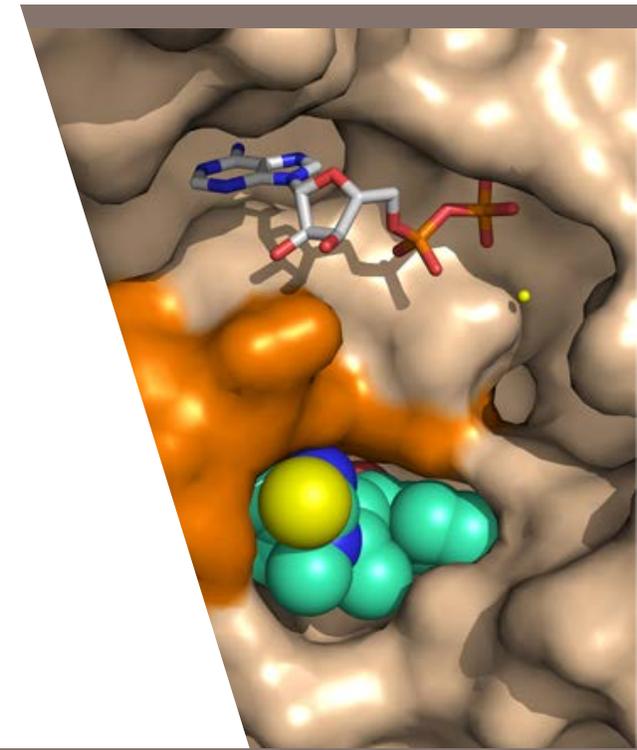


INSB



Pole CBS

<http://www.ibs.fr>



Personnel 09/2020

- 269
- 164 permanent staff
- 102 non-permanent, Post docs, engineers, technicians, support
- 3 éméritats



* of which 10 IRIG



IBS

- 17 groups
- 9 platforms
- IBS administration



CIBB

- 2 groups
- 3 platforms
- ISBG Administration

- EMBL
- ESRF
- ILL

01/2021: 288

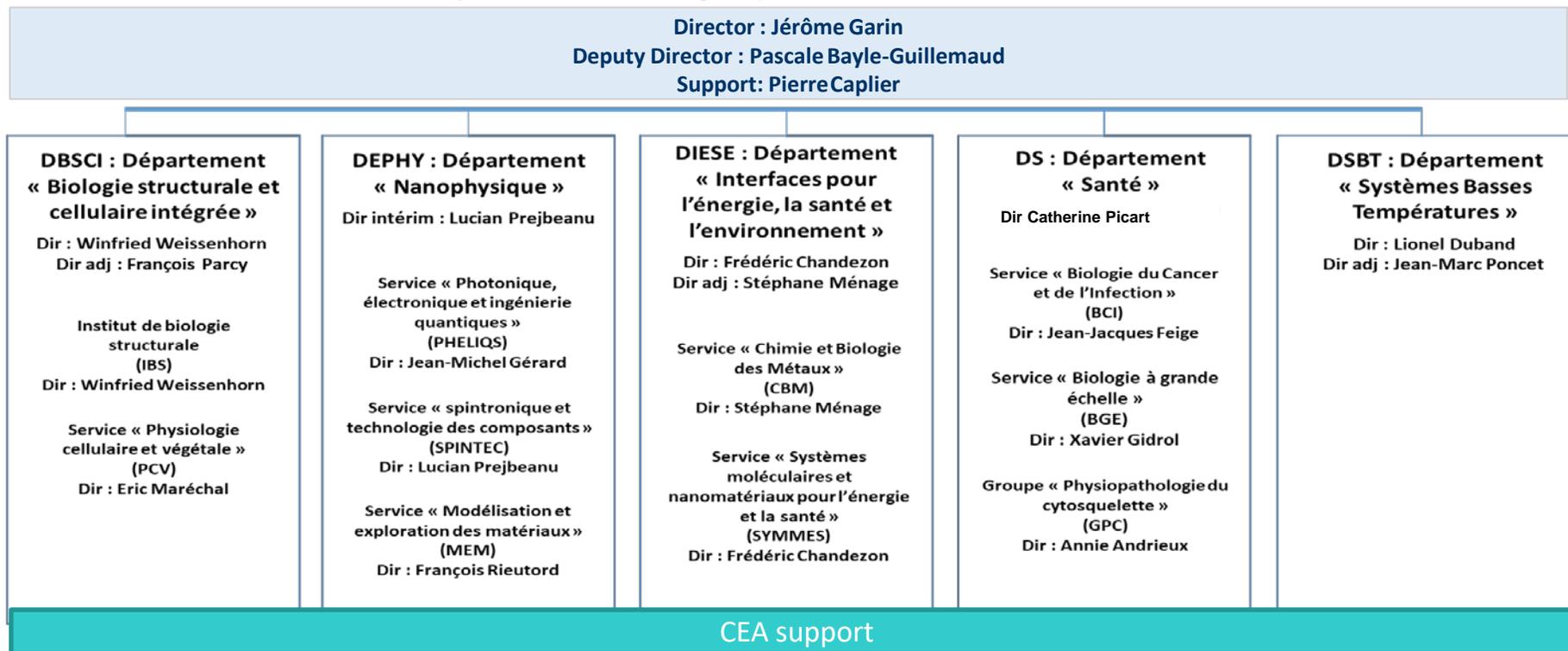
Ina Attree (BCI)

11 permanent staff

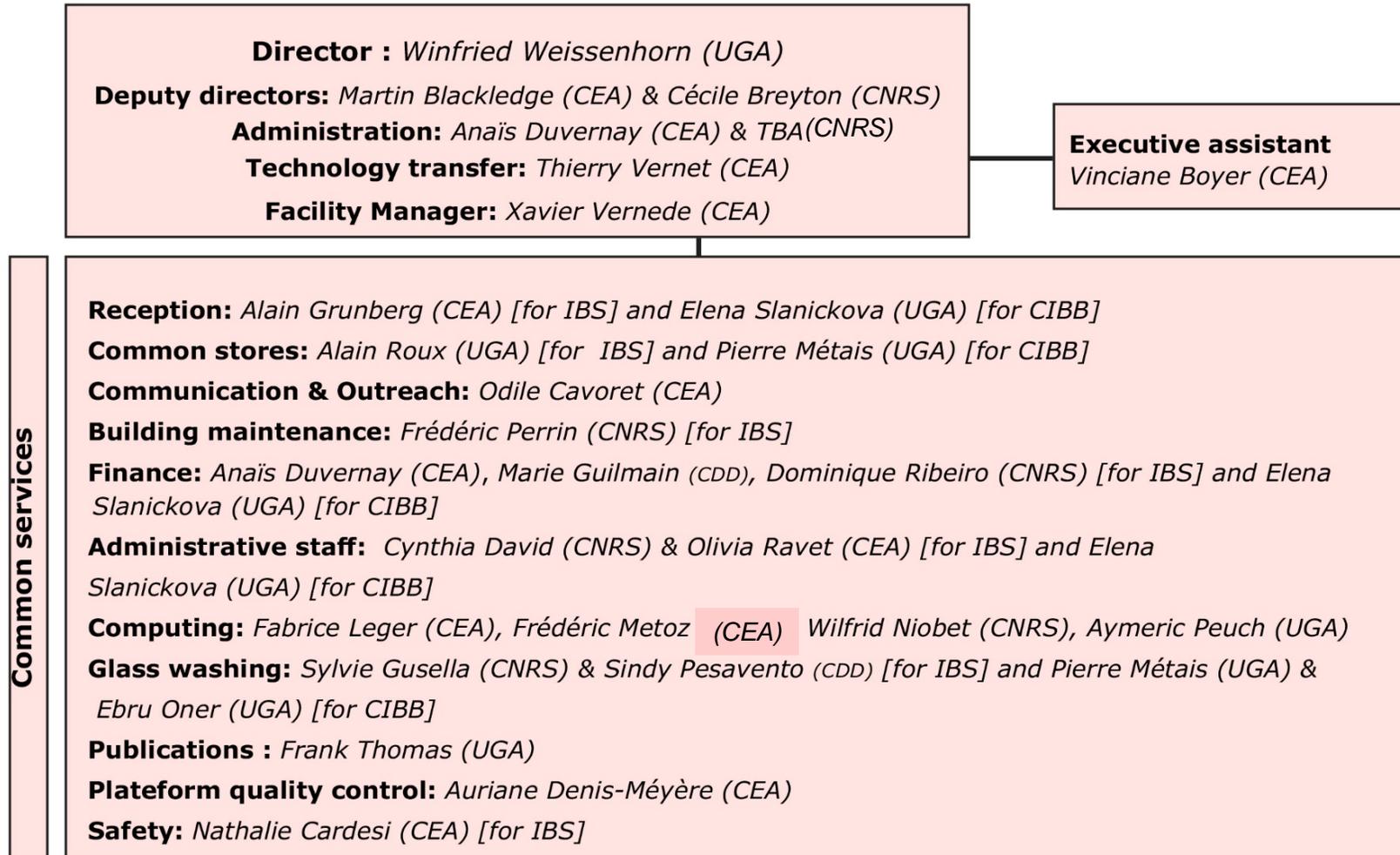
4, CNRS, 4 CEA, UGA/CHUGA 3

8 non-permanent staff

- IRIG was created on January 1st 2019 and regroups 3 CEA DRF institutes BIG, IBS, INAC.

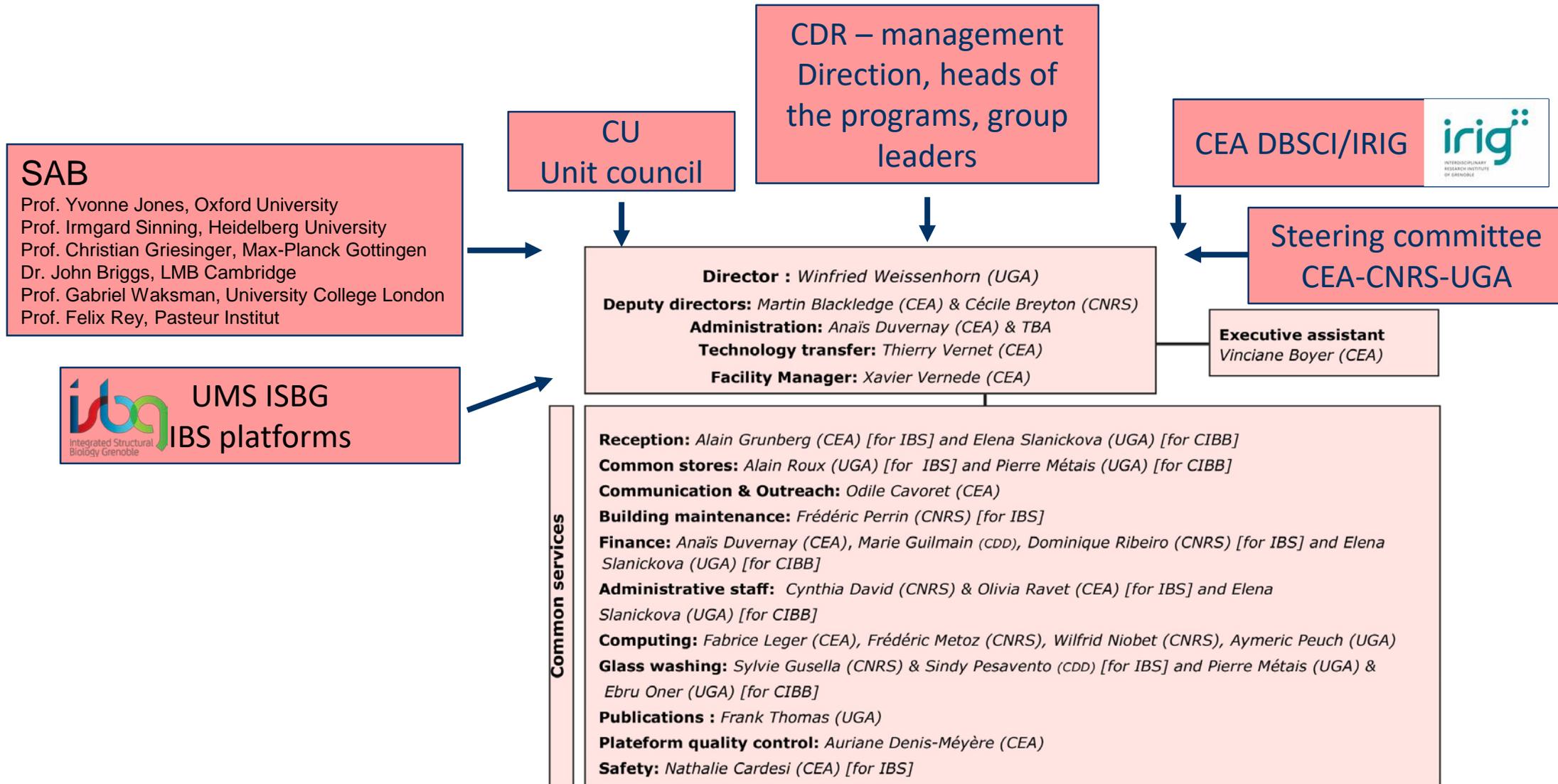


Organigram



Common service 8 CEA, 6 UGA, 7 CNRS

Organigram – managing organization



IBS research

Microbiology, Infection and Immunity

Bacterial Pathogenesis (PATBAC)
Andrea Dessen

Pneumococcus group (PG) *Cécile Morlot*

Bacterial Pathogenesis and Cellular Responses (PB&RC) *Ina Attree-Delic*

Entry and budding of enveloped viruses (EBEV) *Winfried Weissenhorn*

Complement, Antibodies and Infectious Disease (CAID) *Pascal Pognard*

Viral Replication Machines (VRM)
Marc Jamin

Dynamics, Assembly and Reactivity

Dynamics and Kinetics of Molecular processes (DYNAMOP) *Martin Weik*

Protein Dynamics and Flexibility by NMR (FDP) *Martin Blackledge*

Biomolecular NMR Spectroscopy (NMR)
Bernhard Brutscher

Electron Microscopy and Methods (MEM) *Guy Schoehn*

Microscopic Imaging of complex assemblies (MICA) *Irina Gutsche*

Synchrotron Group (GSY) *Antoine Royant*

Extremophiles and Large Molecular Assemblies (ELMA) *Bruno Franzetti*

Metalloproteins (Metallo) *Yvain Nicolet*

Integrated Imaging of Stress Responses (I2SR) *Dominique Bourgeois*

Epigenetics and Molecular pathways (EPIGEN) *Carlo Petosa*

Membrane Proteins and Glycobiology

Membrane Transporters receptors and Enzymes (Membrane) *Hugues Nury*

Membrane and Pathogens (M&P) *Franck Fieschi*

Structure and Activity of Glycosaminoglycan (SAGAG) *Hugues Lortat-Jacob*

Institutional funding for operating costs



	Insitutional funding			total	Infra structure
	CEA BR	CNRS	UJF/UGA		
2015	555	839	250	1644	1784
UVHCI 2016	683	912	377	1972	2183
2017	679	936	360	1975	2008
2018	331	951	339	1621	2191
2019	343	986	339	1668	2113
2020	400	950	339	1669	~2200

Equipment		
CEA	CNRS	UGA
126	20	
733	100	12
	10	200
500?	30	

Grants



2014- 2019:	ANR	52		8.94 M€
2019	ANR	12		2,03 M€

23 industrial contracts: **2.14 M€**

2014-2018		ERC starting grants		
		2011-2016: Jerome Boisbouvier 2014-2018: Paul Schanda 2015-2020: Hugues Nury 2018-2023: Sigrid Milles		
		ERC proof of concept		
		2014-2015: Jerome Boisbouvier		
2019		ERC consolidator grants		
		2015-2020: Irina Gutsche 2016-2021: Christophe Moreau		
		EU Advanced grant		
		2019-2025: Martin Blackledge		
			total	12.07 M€
		Other EU funding (ITN, H2020)		4.17 M€

Plus other funding sources:
Multiannual funding in

2016:	17.54 M€
2017:	18.69 M€
2018:	20.25 M€
2019:	25.34 M€
2020:	~25 M€

FRISBI
2020 – 2025 : **1M€**



EUR CBS – GRAL
2018-2028: **11 M€**



- ***Fin 2018: Préparation du projet HCERES, CDR***
- ***CU 2019***
- ***01/2020 Présentation de projet HCERES***
- ***CU suivants pas des questions des personnels sur la direction***
- ***09/2020 vote de CDR sur l'équipe de direction, publication de vote de CDR***
- ***010/2020 CU, pas des questions des personnels***

DISCUSSION

Marie-Bernadette Lepetit : y a-t-il eu une consultation de l'ensemble du personnel de l'unité ? Si non, envisagez-vous de le faire ?

Winfried Weissenhorn : tous ces points ont été présentés devant les personnels, comme chaque année en janvier, mais il est envisageable de procéder à une consultation de l'ensemble du personnel.

Marie-Bernadette Lepetit : quel est le pourcentage de femmes dans votre laboratoire ? Je vois très peu de femmes cheffes de groupes.

Winfried Weissenhorn : nous avons encore des efforts à faire au niveau des chefs de groupe. Nous comptons 3 femmes sur les 19 chefs de groupes. Cela est certainement dû à l'absence de parité mais nous avons très peu de candidats femmes, malgré les encouragements. Souhaitez-vous une consultation sur l'équipe de direction ou seulement sur le directeur ?

Hervé Courtois : la consultation s'effectue après présentation du projet par la future équipe de direction. Nous devons transmettre l'avis de l'UGA aux autres tutelles et les sections CNRS se réunissent bientôt. On ne pourra reprogrammer ce point en CR après cette consultation.

Winfried Weissenhorn : l'équipe de direction est nommée par le CEA jusqu'en 2022. J'ai présenté le projet aux sections du CNRS et ils n'ont pas demandé de consultation spécifique.

Marie-Bernadette Lepetit : dans nos communautés, il est important de consulter l'ensemble des personnels du laboratoire pour une direction.

Hervé Courtois : je propose que la commission recherche ne se prononce pas aujourd'hui et que l'on attende les résultats du vote de l'unité. La commission recherche sera consultée par sondage Evento en dehors d'une séance pour donner son avis.

Grégory Berthomé : pour éviter ce contretemps, ne pourrait-on pas transmettre une procédure aux directeurs de laboratoires pour qu'ils prévoient cette consultation ?

Hervé Courtois : la procédure est déjà en place et il est demandé aux directions des structures de recherche de fournir un compte rendu du processus de discussion du renouvellement de la direction et d'inclure les résultats des consultations.

Après l'audition des laboratoires, il est décidé de solliciter l'avis des conseillers pour savoir si la demande est partagée par les conseillers de la CR pour qu'une consultation de tous les personnels des unités soit systématiquement mise en place au sein des unités.

Avis sur la proposition de direction d'IRMaGe

Présentation par Emmanuel Barbier

DISCUSSION

Hervé Courtois : tu n'as pas parlé des autres tutelles INSERM et CNRS qui, aujourd'hui, ne contribuent pas au budget d'IRMAGE. L'UGA souhaite les associer au budget de fonctionnement d'IRMAGE.

Emmanuel Barbier : au moment de l'audition, en mai 2020, le CNRS s'était engagé oralement à nous soutenir. Gilles Bloch, PDG de l'INSERM, a indiqué qu'il souhaitait mettre à plat la façon de gérer les budgets. J'aimerais stabiliser l'idée d'une contribution des utilisateurs au 2/3 et des tutelles à 1/3. Dans cette logique, nous souhaiterions obtenir un soutien des tutelles à hauteur de 100 à 120 k€.

Marie-Bernadette Lepetit : combien y a-t-il d'hommes et de femmes ?

Emmanuel Barbier : en personnels, nous sommes à environ 40% de femmes ; en ETP, on est entre 35 et 36%. On a une responsable administrative et financière qui participe à la direction de la structure. Le plateau de métabolomique est dirigé par une femme. Sur l'IRM, on a un binôme homme/femme. Les femmes ont une vraie place sur cette plateforme.

Marie-Bernadette Lepetit : avez-vous consulté l'ensemble des personnels sur la proposition de cette direction ?

Emmanuel Barbier : la direction d'IRMAGE a été présentée, discutée avant de procéder au vote. La direction a été nommée avec 85% de OUI.

Marie-Bernadette Lepetit : qu'entendez-vous par « structure de gain et de coûts pour les tutelles » ?

Emmanuel Barbier : dans la recherche publique, les tutelles considèrent qu'ils mettent des moyens, de l'argent, puis reçoivent de la visibilité scientifique au travers, notamment, des publications, des brevets. C'est ainsi qu'ils mesurent l'activité de leurs structures. Au début des années 2000, le CHU s'est transformé ; on a ajouté une couche administrative pour mettre en œuvre une rationalisation des coûts. Le CHU fonctionne dans une logique d'efficacité financière. C'est la raison pour laquelle le dialogue est très différent d'avec les autres tutelles.

On aimerait faire comprendre qu'une plateforme qui fonctionne bien est nécessaire pour que les médecins et services puissent exercer leur recherche, qui, par ailleurs, contribue à donner du sens à leur travail et motive les personnels. Au niveau du CHU, IRMAGE est un moyen de développer des essais cliniques, de lever des fonds, donc d'améliorer leur visibilité et attractivité. Un investissement du CHU à hauteur de 100 k€ par an pourrait être largement rentabilisé. Au niveau de la gestion des plateformes, les tutelles nous ont demandé de mettre en place un suivi de notre activité par la gestion des devis, le monitoring des temps d'utilisation, etc. Ce temps est très coûteux au niveau administratif : nous estimons qu'il faut un équivalent temps plein pour effectuer cette gestion, soit 40 k€/an. Ce budget pourrait être mieux géré si on investissait dans le paiement de contrats de maintenance, en considérant que ces matériels sont utiles à la communauté. Tout ce travail de gestion des coûts n'est pas forcément rentable pour les tutelles.

Marie-Bernadette Lepetit : je partage cet avis ; trop d'administration nuit à l'efficacité.

Alan Chauvin : je travaille avec des gens d'IRMAGE. IRMAGE est constitué majoritairement d'IR et d'IE et la direction est occupée depuis plusieurs mandatures par des PUPH, chargés ou directeurs de recherche. Est-ce un choix ?

Emmanuel Barbier : ce n'est pas impossible que des ingénieurs prennent part à la gestion des plateformes. Il faut des personnes qui s'intéressent à ces activités et à la politique scientifique du site. Un risque serait que les ingénieurs ne participent pas du tout à la vie des laboratoires et gèrent les plateformes de manière isolée. Il faut aussi partager des visions politiques communes. Sur d'autres sites cela se fait, il faut trouver les personnes qui ont envie d'exercer ce métier.

Alexandre Krainik : cette discussion a été ouverte il y a plus d'un an. Elle a été menée de façon régulière pendant les mois d'hivers. Certaines personnes y ont songé un temps puis la candidature d'Emmanuel a paru naturelle.

DISCUSSION

Le choix d'Emmanuel a aussi été corroboré d'une part par son envie et ses compétences, d'autre part, par l'absence d'alternative crédible pour mener cette tâche.

Pascal Perrier : je suis aussi utilisateur d'IRMAGE et me félicite des services rendus par cette plateforme. Sur les documents joints à votre candidature, vous êtes directeur d'un département et d'une équipe au GIN. Allez-vous conserver ces responsabilités ?

Emmanuel Barbier : sur le prochain mandat, je serai directeur d'une équipe au GIN qui interagit fortement avec IRMAGE. Au niveau du département, j'occupe un rôle d'animateur interne dans le lien avec les autres chefs d'équipes. La question de conflit d'intérêt a été débattue. Le fait d'être deux à la direction de la plateforme permet d'équilibrer les décisions et d'éviter le favoritisme. Chaque plateau a son comité de pilotage ; les utilisateurs peuvent s'exprimer au moment des choix d'investissements dans les équipements. Les ingénieurs s'investissent sur les projets proposés et cela fonctionne bien.

Alexandre Krainik : IRMAGE reste une petite structure. On pourrait difficilement tirer profit pour son équipe sans que cela ne se voit ou se discute.

Pascal Perrier : dans le compte rendu du conseil d'IRMAGE, vous séparez la gestion financière des deux entités. Allez-vous arriver à 2 groupes différents à terme ?

Emmanuel Barbier : nous avons déjà 2 lignes sur Floralis et l'idée est d'aller vers 4 lignes.

Alex Krainik : c'est juste un problème de gestion et de visibilité RH pour recréer un sentiment d'équipe. Les lignes sont bien individualisées pour bien voir les entrées et les sorties.

Pierre Ray : qu'est-ce qui justifie l'autonomie de la plateforme ? Ne pourrait-elle pas être intégrée au GIN ?

Emmanuel Barbier : au départ, c'était un institut fédératif de recherche qui avait des personnels et des équipements. La question s'est posée au moment de la dissolution de l'institut. IRMAGE est au service de plusieurs gros laboratoires. Il aurait été difficile de savoir dans quelle unité elle aurait pu s'intégrer. Cette indépendance permet de répondre en tant que plateforme et structure à des appels d'offres pour demander des équipements. Si nous étions passés par un laboratoire, ces équipements auraient été en compétition avec d'autres équipements spécifiques au laboratoire. Quand nous demanderons un personnel, il sera clairement fléché sur la plateforme et va être placé en priorité 1 par IRMAGE. Il va être vu par les tutelles au même plan que ceux des autres laboratoires. C'est clairement un besoin mutualisé. Ce serait difficile d'intercaler les postes d'IRMAGE avec les postes des laboratoires.

Hervé Courtois : le développement d'une plateforme technologique est un gros atout sur le site.

=> *CR conseil de laboratoire 14 février 2019*

=> *Avis favorable INSMI juillet 2020*

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 8 octobre 2020 est invitée à donner un avis sur la proposition de direction d'IRMaGe, UMS3552 UGA/CNRS, US017 UGA/INSERM, CHUGA, à compter du 1er janvier 2021 :

Directeur : Emmanuel Barbier, DR INSERM

Directeur adjoint : Alexandre Krainik, PUPH UGA

Approuvez-vous la proposition concernant la direction d'IRMaGe ?

Résultat du vote :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	37
Voix défavorables	0
Abstentions	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de direction d'IRMaGe.

**Avis sur la proposition de
direction de FREE-Alpes**

Présentation par Jean-Christophe Clément

DISCUSSION

Hervé Courtois : j'ai noté qu'un AAP de l'ordre de 50 k€ finance 8 projets par an. Cet appel finance des projets de moins de 10 k€ : quelle est la valeur ajoutée de ce type de financement ?

Jean-Christophe Clément : tous les projets ne sont pas financés à la même hauteur. En ce qui concerne les retombées, on a des projets ANR et une H2020 qui sont nés des activités d'animations et des projets financés par la fédération. Une ANR a été financée cette année. Pour une fédération de 3 ans d'existence, ce n'est pas anodin. Nous avons un budget de 70 k€, principalement du CNRS. On pourra soutenir davantage de projets et espérer de meilleures retombées si les moyens sont plus élevés.

Gilles Debizet : je me pose la question du contexte de l'émergence de cette SFR et de la relation avec le pôle PAGE. Y a-t-il des coordinations avec les pôles de recherche ? Je pense notamment aux AAP.

Jean-Christophe Clément : il y a des discussions avec le pôle PAGE. En termes d'accès au financement du pôle PAGE, c'est plus compliqué car certaines unités n'ont pas accès au LabEx. On peut être partenaire de projets IRS mais non porteur. Avec le pôle PAGE, on discute pour que tous les laboratoires de la fédération soient à armes égales et non juste sur un strapontin en lien avec l'historique des relations USMB-UGA. La direction du pôle PAGE va changer dans les prochaines semaines avec une nouvelle équipe de direction qui va travailler sur ces questions. En tant que directeur de la fédération, je serai associé à ces discussions. Il y a un autre échelon intermédiaire qui est l'OSUG, dans lequel se retrouve à nouveau tous les laboratoires de la fédération - sauf le CARRTEL. Il est question de discuter d'une simplification structurelle entre le pôle PAGE et l'OSUG qui affecte la fédération. J'espère bien être associé à ces discussions pour que nous allions tous dans la même direction et que les choses soient plus simples.

Anne Dalmasso : pouvez-vous préciser ce que sont les plateformes que vous citez et les modèles économiques ?

Jean-Christophe Clément : les « Actions d'Animation – Plateforme » présentées dans la diapositive 45 consistent à faire discuter les plateformes des laboratoires de la fédération ensemble. En effet, nous avons des outils et approches communs ainsi que des intérêts (moyens, personnels) à mutualiser sur des actions. Le modèle économique est d'optimiser les forces et synergies pour mutualiser au mieux les moyens, les personnels et éviter les redondances.

Thierry Forveille : en voyant les effectifs des laboratoires, n'avez-vous pas eu des incitations à fusionner certaines unités ? Je suis surpris que le CNRS vous ait laissé conserver des laboratoires de taille modeste.

Jean-Christophe Clément : j'ai exercé 12 années au LECA et je n'ai jamais entendu parler de projet de fusion. EDYTEM a récemment absorbé une unité propre de l'USMB (fusion prévue au 1er janvier 2021). Le LESSEM (ex-IRSTEA) et le CARRTEL (ex-INRA) sont des unités INRAE depuis moins d'un an. En outre, elles dépendent de départements différents à l'INRAE. Sachant que les départements de l'INRAE fonctionnent comme les instituts du CNRS, il n'est pas question de fusionner les deux unités. Le défaut de volonté du CNRS de vouloir fusionner tout le monde vient de cette complexité.

=> avis INRAE 16 septembre 2020

=> PV Copil 25 août 2020

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 8 octobre 2020 est invitée à donner un avis sur la proposition de direction de la Fédération de Recherche en Ecologie et Environnement – Alpes, FREE-Alpes, FR2001, CNRS, USMB, UGA, INRAE, à compter du 1er janvier 2021 :

Directeur : Jean-Christophe Clément, PR USMB, chercheur au Carrtel

Direction adjointe :

Muriel Raveton, MCF UGA, chercheur au LECA

David Gateuille, MCF USMB, chercheur au LCME

Approuvez-vous la proposition concernant la direction de FREE-Alpes ?

Résultat du vote :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	37
Voix défavorables	0
Abstentions	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la proposition de direction de FREE-Alpes.

Avis sur le nouveau nom DSBT

Présentation par Lionel Duband

DISCUSSION

Julie Sorba : dans les documents fournis, vous apparaissez comme chefs de projets. A quoi cela correspond au CEA ?

Lionel Duband : le chef de projet est nommé sur un projet et périmètre (planning, budget, RH) bien identifiés. En termes de statuts, au CEA, il y a des ingénieurs chercheurs et des techniciens. Nous sommes ingénieurs chercheurs, personnels permanents du CEA.

=> circulaire DRF 1^{er} février 2020 – Mission-Organisation IRIG
=> vote changement de nom SBT par DSBT 6 novembre 2018

Le Service Basses Températures, SBT, UMR E9004, UGA, CEA, a changé de nom le 1er janvier 2019 et devient le Département des Systèmes Basses Températures, DSBT, sous la direction de Lionel Duband, directeur, et Jean-Marc Poncet, directeur adjoint, nommés pour un mandat de 4 ans du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.

La commission de la recherche de l'UGA réunie en séance plénière le jeudi 8 octobre 2020 est invitée à donner un avis sur le nouveau nom DSBT.

Approuvez-vous le nouveau nom DSBT ?

Résultat du vote :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	6
Nombre de votants	38
Voix favorables	37
Voix défavorables	0
Abstentions	1

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le nouveau nom DSBT.

Avis sur la proposition de direction du CERAG

Présentation par Annick Valette

Candidature à la direction du CERAG

Annick Valette, PU, IAE Grenoble
Bérangère Deschamps, PU, IUT2 Grenoble

CERAG

- ✓ 90 EC en Sciences de Gestion, 70 doctorants
- ✓ 2 supports administratifs : 1 cat A, 1 cat B
- ✓ Budget propre : 115 000 euros (76 500 UGA + 4 composantes)
- ✓ Contrats : 460 000 euros
- ✓ Direction assurée par Radu Burlacu depuis 2013
- ✓ Un conseil de labo très présent.

Une co-direction

- ✓ Synergie + assurer nos engagements préalables
- ✓ Formellement : direction tournante
- ✓ Designer une interlocutrice privilégiée mais remplaçable

Action 1 : Politique scientifique

Dans la continuité de la mandature précédente

- ✓ Orienter et soutenir la recherche sur 3 thématiques
 - Risques
 - Comportement responsables
 - Innovation
- ✓ Connaitre et faire connaitre la recherche de site pour stimuler les coopérations interdisciplinaires

Action 2 : Fournir des ressources aux chercheurs à hauteur des besoins

- ✓ Recommandations de l'HCERES

Support administratif supplémentaire

Support informatique (actuellement ½ journée sur fonds propres)

Financer les BDD

- ✓ Stimuler l'activité contractuelle quel que soit son montant et sa nature

Action 3 : Soutenir, inciter et faire connaître

- ✓ Accompagner les demandes de CRCT et autres délégations
- ✓ Mentorer les jeunes MCF (+ 3ans), les retours de maternité, les parcours HDR
- ✓ Être visible et reconnu dans notre environnement : newsletter et autres supports de communication externe

DISCUSSION

Serge Slama : pourquoi ne pourrait-il pas y avoir une codirection ? Cela existe au CRJ. Je suis très favorable aux directions collégiales.

Hervé Courtois : j'y suis plutôt opposé. À certains moments, il peut être important d'avoir une seule personne qui prenne la décision.

Bérengère Deschamps : on a envisagé le partage des rôles auprès des instances de l'unité. Il y aura une interlocutrice privilégiée.

Hervé Courtois : nous allons nous renseigner pour savoir si, d'un point de vue statutaire, une codirection est possible. Nous ferons voter la CR soit sur la codirection soit sur le schéma présenté aujourd'hui d'une direction avec permutation à mi-mandat.

Marie-Bernadette Lepetit : votre équipe est totalement féminine. Est-on à peu près à parité dans l'unité ?

Annick Valette : on est à peu près à parité. Concernant la direction, nous n'avons pas cherché une parité de genre.

Marie-Bernadette Lepetit : concernant la codirection, il y a des règles juridiques au niveau du CNRS qui lui sont propres. L'UGA peut choisir d'avoir des règles un peu différentes, plus innovantes que les autres institutions. Ce pourrait être intéressant.

Benoît Rey : pouvez-vous nous donner des exemples de recherches menées ?

Annick Valette : le CERAG traite de nombreuses thématiques, entre autres, autour de la santé au travail, autour des business modèles des organisations innovantes, des travaux sur l'entrepreneuriat, la responsabilité sociale et l'adaptation des systèmes comptables aux enjeux de responsabilités sociales, sur la communication à dimension sociale, les réflexions autour de l'éthique en finance...

Hervé Courtois demande aux conseillers s'ils souhaitent s'exprimer sur la proposition d'une consultation de l'ensemble des personnels des structures de recherche dans le cadre d'un renouvellement de direction.

Pascal Perrier : je pense que c'est nécessaire et qu'il faut le demander. Très souvent, lorsqu'il n'y a pas eu de consultation, cela peut cacher un problème. Pour ne pas avoir de suspicion, on gagnera du temps.

De nombreux conseillers expriment leur accord sur ce principe et s'accordent sur la formulation de cette demande ; ils sont invités à répondre au sondage sur ZOOM.

Marie-Bernadette Lepetit : dans une unité où il y aurait 60% de pour et 40% de contre, on comprend que cela pourrait être un problème.

Gilles Debizet : nous pourrions en discuter en commission recherche.

Serge Slama : il y a peut-être des laboratoires qui ont des statuts différents.

Hervé Courtois : il s'agit d'une consultation, elle n'a pas de statut spécial dans le processus. Elle pourra être prise en compte ou pas par les autres tutelles.

Serge Slama : si une direction obtient une majorité de contre, nous pourrions quand même valider la direction ?

Hervé Courtois : oui, si la commission recherche le décide.

Les conseillers sont invités à se prononcer sur la proposition suivante : « Les membres de la CR du CAC UGA demandent que tout renouvellement de la direction d'une unité de recherche fasse l'objet d'une consultation anonyme de l'ensemble du personnel de l'unité concernée. »

Délibération

Les membres de la CR du CAC UGA demandent que tout renouvellement de la direction d'une unité de recherche fasse l'objet d'une consultation anonyme de l'ensemble du personnel de l'unité concernée.

Résultat du vote :

Membres en exercice	47
Membres présents	32
Membres représentés	5
Nombre de votants	37
Voix favorables	29
Voix défavorables	4
Abstentions / Refus de prendre part au vote	4

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, cette clause.

Approbation compte rendu CR du 10 septembre 2020

Délibération

Le compte rendu de la séance plénière de la commission de la recherche du 10 septembre 2020 est soumis au vote des conseillers.

Résultat du vote :

Membres en exercice	47
Membres présents	33
Membres représentés	5
Nombre de votants	38
Voix favorables	36
Voix défavorables	0
Abstentions	2

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le compte rendu de la séance plénière de la commission de la recherche du 10 septembre 2020.



**GT Accompagnement
projets de recherche
Restitution à la
Commission Recherche
08/10/2020**



GT Accompagnement / Contexte

- ▶ Lancement et composition (*triplement paritaire, 6 pôles*) sur proposition de la VPCR lors de la Commission Recherche du 28/05/2020
- ▶ Mission : Réflexions et préconisations à la Commission Recherche
 - Accompagnement des ECC aux appels UGA (*IRS, ISPO, CDP...*) et extérieurs (*ANR, H2020...*)
 - Modalités des AAP de l'UGA, alternatives à des AAP, affectation de financements
- ▶ Avancement et rendu :
 - 5 réunions du 25/06 au 16/09/2020
 - **Première restitution au 30/09/2020 focalisée sur le dispositif *Initiative de Recherche Stratégique* (document de 16 pages)**
 1. Constat partagé du ressenti vis-à-vis des AAP et orientations
 2. Préconisations relatives à l'appel IRS
 3. Pistes de travail pour l'accompagnement des ECC autour de l'appel IRS

GT Accompagnement / Constat et orientations

▶ Constat général (contexte national et européen)

- Procédures AAP tendent à limiter les biais (conflits d'intérêts, clientélisme, etc.)
- Mais forte disparité de financement selon les individus (ECC), les disciplines, la nature et les perspectives des recherches
- Trop d'ECC sans financement (sentiment d'échec, risque d'isolement), trop de temps consacré au montage ou à l'évaluation de propositions, peu de propositions de collaboration interdisciplinaires

▶ Orientations au niveau de l'UGA (local)

- Rééquilibrer des écarts de dotation entre ECC au sein et entre les laboratoires, selon sujets/questions des appels nationaux et leur potentiel marchand
 - Apprendre à élaborer des propositions de recherche en consortium
 - Accompagner des porteurs (individus et équipes)
- ➔ Considérer le financement établissement (exemple *IRS*) en complément de l'accompagnement effectué au sein des laboratoires

GT Accompagnement / AAP IRS

- ▶ Cadrage par l'UGA et proposition d'attribution par les pôles
- ▶ Projets nouveaux arrivants : tendre vers une généralisation de l'attribution pour les rang B
 - Sous réserve de **collaboration au sein du site UGA** (pas nécessairement externe au laboratoire) et de **cohérence du plan de travail** (collaborations, moyens, etc.) avec les objectifs du projet
 - en **prenant en compte les autres financements** dont bénéficie/ra le(s) porteur(s) ou qui lui sont usuellement accordés
 - Critères supplémentaires possibles (selon pôles)
 - Instruction simplifiée : 2 évaluateurs UGA (au moins 1 dans discipline et 1 hors labo), pas d'externe, simple visa du DU
- ▶ Projets exploratoires et émergents
 - Critères : degré d'originalité, faisabilité, clarté (+ éventuels critères du pôle)
 - Maintien financement post-docs et ADR (nouveau : ED fournit un indicateur d'encadrement doctoral)
 - Traitement des conflits d'intérêts et protection des idées (2 évaluateurs externes sauf demande du porteur, 1 rapporteur interne, avis facultatif du DU, etc.)
 - Déclaration des financements dont bénéficie le(s) porteur(s)
 - Projets déposés à nouveau : le rapporteur rend compte des évaluations nouvelles et antérieures

GT Accompagnement / Accompagnement autour IRS

Comment accompagner le montage d'un projet destiné à l'appel IRS ?

Comment en faire un apprentissage à l'élaboration de recherches en réponse à des AAP ou à des sollicitations de financeurs de recherches ?

▶ En amont :

- Séminaire interactif de présentation de l'AAP, foire aux questions
- Liste de personnes à contacter

▶ En aval :

- Retour systématique, sous forme écrite ou orale, argumenté et constructif + perspectives de partenariat ou soumission à d'autres AAP
- Possibilité de rencontrer le rapporteur ou un représentant du directoire

▶ Entre deux appels annuels

- Bilan de la campagne IRS disponible
- Restitution des résultats ou de l'avancement des projets financés (webinaire, journées...)

GT Accompagnement / Questions non tranchées par le GT

- ▶ Sobriété carbone (p.7) : nouveau critère vs simple justification des moyens très émetteurs ?
- ▶ Projet nouveaux arrivants
 - Délai supplémentaire si projet soumis seulement en 3e année et non retenu ?
 - Extension aux **ECC en retour à la recherche** : congé long (maladie, parental) ? Responsabilités exceptionnellement lourdes ?
- ▶ Projets exploratoires et émergents
 - **Différenciation EC / C** : modalités de prise en compte de la charge d'enseignement ?
 - **Rééquilibrage thématique** (perspectives peu-marchandes, disciplines ou thématiques délaissées par les AAP nationaux...) Quel périmètre d'une répartition équitable ? Quelles modalités de rééquilibrage ?
 - Processus dérogatoire pour les **projets inter-pôles** : quota/pôle vs budget central ? Décideurs ?
 - **Montage collaboratif ouvert et inclusif** : manifestation d'intérêt, mise en relation et accompagnement ?
 - **Accompagnement** à l'élaboration de recherche à penser **au-delà de l'appel IRS** et au-delà des pôles (laboratoire, DGDRIV, autres entités/collectifs au sein de UGA ?)
- ▶ Rémunération des évaluateurs et rapporteurs ?

DISCUSSION

Anne Dalmasso : je remercie le GT pour ce travail. Concernant le processus des nouveaux arrivants, un examinateur de la discipline est préconisé : il faut néanmoins tenir compte des disciplines à tout petits effectifs avec une proximité entre les collègues. Je préconiserais un accompagnement du travail des pôles qui doivent trancher entre des dossiers excellents pour lesquels le financement est manquant. Il faut examiner la possibilité d'un autre financement pour ces dossiers non retenus. Concernant la sobriété carbone, comment sera-t-il possible de l'évaluer de manière objective ? Quant à la rémunération des évaluateurs, l'idée est bonne dans la mesure où il est possible de proposer de vraies rémunérations pour les évaluateurs extérieurs. En ce qui concerne les évaluateurs internes, je suis contre.

Gilles Debizet : on se place dans l'hypothèse où le laboratoire est le lieu privilégié du montage de collaborations ; les arrivants sont souvent accompagnés par des collègues plus expérimentés. Il est demandé que tous les financements soient clairement détaillés. Le conseil de pôle peut alors ajuster le niveau de financement. Le nouveau recruté peut parfois faire une proposition qui induise une collaboration plutôt en dehors du laboratoire et la demande doit aussi pouvoir être examinée et supportée.

Grégory Berthomé : les évaluations sont déjà très lourdes et chronophages. Vous mentionnez l'intervention d'un rapporteur supplémentaire. Il est déjà très compliqué de trouver un rapporteur externe, un second plus compliqué, un troisième en interne me semble vraiment trop lourd. En outre, les nouveaux arrivants déposent le projet de recherche sur lequel ils ont été recrutés, ils ont donc déjà été évalués. Ne pourrait-on pas simplifier l'évaluation de leur dossier ?

Julie Sorba : pour les nouveaux arrivants, nous ne préconisons pas d'évaluation externe. Nous proposons un évaluateur dans la discipline (qui peut être du même laboratoire) et un évaluateur hors laboratoire + un rapporteur du conseil de pôle qui fait la synthèse des évaluateurs. Le rapporteur ne se positionne pas.

Thierry Forveille : le fait d'exiger un rapport détaillé semble trop lourd et coûteux. Si on décide de rémunérer cette surcharge, il faut que ce coût reste proportionné à l'enveloppe de financement.

Pierre Hily-Blant : quand on parle d'un retour constructif et détaillé, on n'a pas forcément en tête un rapport lourd.

Julie Sorba : le porteur a besoin de comprendre pourquoi son projet est écarté et quels sont les points forts.

Thierry Forveille : le rapporteur externe, en général, ne voit qu'un seul projet ou deux. Il faut que les membres des conseils des pôles aient lu les dossiers pour pouvoir faire un interclassement.

Gilles Debizet : il est préconisé deux évaluateurs externes ce qui n'exclut pas d'évaluation en interne. Les pôles doivent conserver une latitude : ils doivent pouvoir définir s'ils veulent compléter ou non les évaluations, s'ils souhaitent solliciter un second rapporteur, comment la lecture des dossiers sera faite devant les membres de la commission, etc.

Serge Slama : à quoi servent les IRS ? Quand on vient de l'extérieur, on a du mal à comprendre les possibilités qu'offre cet appel. On lance un projet pour financer un post-doc. Un cadrage sur la fonction des IRS avec des modèles de ce qui peut être financé serait utile. Comment peut-on favoriser les collaborations ? Quels sont les outils d'aide au montage de collaborations ?

Julie Sorba : l'idée de l'accompagnement en aval (webinaire annuel avec affichage d'une compilation des projets déposés par les pôles) permettrait aux postulants d'avoir des exemples de projets déposés.

Serge Slama : si dans le cadre d'un montage de projet, on cherche des interlocuteurs dans certaines disciplines, comment peut-on les trouver ?

Julie Sorba : lors de la fusion, la DGD RIV avait présenté sa structure et des personnes ressources censées recueillir les différents projets et idées des chercheurs du site pour les mettre en relation. Je ne sais pas ce que cela est devenu.

Gilles Debizet : c'est un défi pour le site. On constate une grosse hétérogénéité dans la capacité des laboratoires à accompagner leurs personnels dans ces démarches.

DISCUSSION

Anne Bartel-Radic : dans le pôle PSS, on considère que les évaluateurs du site posent problème car ils ne sont jamais vraiment impartiaux. Le système de deux évaluateurs externes, dont l'avis est rapporté par un membre du conseil de pôle, c'est ce que l'on fait déjà. J'attire votre attention sur le fait que si nous donnons automatiquement un budget à tous les nouveaux arrivants, cela risque de consommer presque tout le budget IRS du pôle PSS. Mais s'il peut être augmenté en conséquence, nous sommes pour, bien sûr.

Gilles Debizet : dans le format du dossier, il est préconisé de lister les financements et bénéficiaires du projet. On pourrait demander aux directeurs de laboratoires de préciser si la thématique proposée est courante, émergente ou n'a pas encore été traitée au sein de l'unité. Ces informations pourraient être prises en compte au moment de l'arbitrage des conseils de pôles.

Julie Sorba : la liste des critères proposés par le GT doit pouvoir servir aux pôles.

Serge Slama : il me paraît important d'avoir des rapporteurs extérieurs. Sur les IRS, dans le pôle PSS, si je dois proposer des noms de rapporteurs, il y a forcément un biais. Concernant le financement des évaluations, je ne suis pas contre mais il faut prévoir un système simple qui évite une couche administrative lourde.

Julie Sorba : on ne peut éviter les biais mais on peut essayer de les limiter.

Pierre Ray : ce serait bien d'éviter la multiplication des appels d'offres épuisants pour les déposants et les évaluateurs. On pourrait envisager des points bonus en fonctions des types de projets que l'on souhaite favoriser (jeunes arrivants, inter-pôles). On peut aussi prévoir une date unique de lancement pour tous les appels.

Julie Sorba : il faut prévoir un guichet unique pour tous les appels.

Marie-Bernadette Lepetit : il faudrait que les dossiers restent assez légers.

Gilles Debizet : le cadrage peut être défini par le directoire de pôle en fonction des spécificités de chacun des pôles et de chacune des disciplines.

Hervé Courtois et Caroline Bertonèche remercient les membres du GT pour le travail considérable accompli. Il est d'accord avec presque toutes les différentes propositions faites. Le GT a travaillé en priorité sur les IRS pour préparer le prochain appel prévu

en novembre. Une deuxième discussion aura lieu en novembre pour aboutir à un projet d'appel à projets qui sera ensuite validé.

Nous allons voir si l'interface ergonomique développée par le pôle MSTIC peut être élargie. Cette interface simplifie beaucoup le travail du pôle MSTIC.

Julie Sorba : il existe une plateforme pour les COS. On pourrait peut-être regarder de ce côté-là.

Sabine Lavorel demande un retour sur les points proposés dans la diapositive 50.

Hervé Courtois : concernant les propositions faites dans le paragraphe projet nouveaux arrivants, je trouve que c'est une bonne idée de proposer un délai supplémentaire aux nouveaux arrivants si le projet est soumis en 3ème année.

Concernant l'extension aux EC-C en retour à la recherche, il est question de qualifier l'éligibilité. Je crains qu'il ne soit compliqué de distinguer les cas de responsabilités exceptionnellement lourdes.

Concernant la sobriété carbone, on peut demander aux porteurs de projets de réfléchir et proposer des alternatives dans le cadre de leur projet. Nous avons besoin que les porteurs nous informent sur les effets carbone de leur projet et que les pôles considèrent ces aspects parmi d'autres. On ne pourra pas aller au-delà. On doit essayer de garder un format assez léger des dossiers et de l'évaluation.

Les deux premiers items du paragraphe projets exploratoires et émergents font déjà partie des sujets de discussions des pôles.

Gilles Debizet : ces préoccupations découlent de la discussion que nous avons eue avec les directions des pôles. La question se pose de les décliner ou de les traduire, dans les critères ou sous forme de recommandations ou d'orientation.

Julie Sorba : est-ce que nous les intégrons dans le cadrage UGA ou est-ce que nous les laissons à la libre appréciation des pôles ?

Hervé Courtois : cela doit faire partie des préconisations et ne pas être inscrit dans l'appel.

DISCUSSION

Pierre Hily-Blant : la différenciation EC-C est un positionnement de l'UGA et peut être proposé dans un autre cadre que celui des IRS. Il peut y avoir d'autres choses (financements) qui permettent de rééquilibrer enseignants-chercheurs et chercheurs. Vis-à-vis des AAP UGA, existe-t-il une modalité de prise en compte des profils EC-C ?

Hervé Courtois : il n'y a pas d'autres AAP UGA pour financer des projets de recherche. Les CDP sont de plus grande ampleur donc la question est diluée. Je ne sais pas comment cette différenciation EC/C pourrait être mise en place ailleurs que dans les IRS.

Sur les projets inter-pôles, on pourrait tenter de réserver un certain budget et on aurait une discussion en inter-pôles pour financer ces projets. Cette question n'influe pas sur l'appel à projets mais sur la méthode et peut être rediscutée.

Gilles Debizet : les collègues sont plutôt dissuadés de déposer des projets inter-pôles.

Anne Dalmasso : il faudrait préciser aussi en quoi consiste ces projets inter-pôles. On a vu arriver des dossiers des collègues qui considéraient que leur dossier s'inscrivait dans un projet inter-pôles dans leur sujet alors que leur équipe est rattachée à un seul pôle.

Marie-Bernadette : les projets interdisciplinaires sont souvent défavorisés car mal évalués séparément dans chacune des disciplines. L'interdisciplinarité signifie plus « créer quelque chose de nouveau » plutôt qu'exceller dans une discipline.

Anne Dalmasso : dans l'idéal, il faudrait avoir des experts en pluridisciplinarité pour bien évaluer ces dossiers.

Thierry Forveille : on pourrait proposer une incitation dans le financement de ces dossiers. L'UGA pourrait sanctuariser 1/3 du budget sur les projets inter-pôles et chaque projet serait financé d'1/3 par chacun des pôles.

Anne Bartel-Radic : le pôle PSS n'a pas vraiment de projet inter-pôles ; on évalue plutôt certains dossiers en tant que pôle secondaire. Deux questions distinctes se posent : l'évaluation par le pôle secondaire et le soutien financier.

Hervé Courtois : le financement de ces projets inter-pôles doit pouvoir se faire de manière plus flexible. Lorsque deux pôles travaillent en parallèle, ils ne vont pas

pouvoir échanger entre eux sur les points durs de leur discussion interne. Concernant le montage collaboratif ouvert et inclusif : les pôles le font déjà. La mise en relation et l'accompagnement pourra passer par des initiatives de la DGD RIV.

Gilles Debizet : dans le cadre d'un AAP compétitif, les collègues risquent de ne pas vouloir participer à une manifestation d'intérêt. C'est difficile de combiner un principe d'appel à projets compétitif « fermé » et un principe de montage collaboratif « ouvert ».

Hervé Courtois : concernant la rémunération des évaluateurs et rapporteurs, je n'y suis pas favorable. Sur la forme, c'est extrêmement compliqué. Sur le fond, pour les collègues internes, ce serait un mauvais service à leur rendre. C'est difficile d'être dans un comité et de devoir trancher sur l'évaluation de dossiers. Si on est rémunéré pour exercer ce rôle, cela peut être vu de façon assez dure.

Julie Sorba : pourrait-on prévoir une décharge horaire pour les membres des conseils de pôles rapporteurs ?

Hervé Courtois : il est vrai que les membres des conseils des pôles font un très gros travail.

Marie-Bernadette Lepetit : tous les membres des conseils des pôles ne sont pas tous enseignants-chercheurs pour bénéficier de décharges. Par ailleurs, sur la question de rémunération, je ne vois pas pourquoi on traiterait les évaluateurs internes différemment des évaluateurs externes.

Julie Sorba : il faudrait rémunérer l'évaluation indépendamment du profil des évaluateurs.

Hervé Courtois préconise de faire un seul appel à projets qui regrouperait plusieurs volets. Les principaux appels dans le périmètre Idex étant les IRS, les ISP et les projets d'Innovation. Il met de côté les CDP.

Il souhaiterait pouvoir lancer les 4 volets en même temps pour que les collègues puissent se positionner selon la nature de leurs projets. Il propose au GT de discuter de l'appel Innovation et souhaiterait recueillir l'avis de la CR. Les recommandations du GT sur les IRS pourraient partiellement se transposer sur l'appel Innovation qui a un volet « pré-maturation » et un volet « laboratoire commun ».

DISCUSSION

Gilles Debizet : concernant l'appel Innovation, je ne m'engagerais pas pour les autres collègues engagés ni pour Caroline. Il y a aussi un chantier important avec les CDP courant 2021. Si le GT continue sa mission, à quelle échéance doit-il revenir sur cet appel ?

Caroline Bertonèche : nous allons penser au calendrier et consulter tous les membres du GT.

Hervé Courtois : concernant les CDP, une réflexion doit être menée sur les CDP existants. Nous ne mènerons probablement pas d'action (lancement d'un nouvel appel, ou procédure de reconduction éventuelle) avant le printemps 2021. La priorité doit être donnée aux IRS, Innovation et ISP. Nous proposerons à Karine Samuel de se joindre à nous lors d'une prochaine séance.

Gilles Debizet : à propos des CDP, je ne pense pas que le GT puisse raisonnablement se saisir du renouvellement des CDP en l'absence d'un cadrage plus précis de la Vice-Présidence Recherche. Je propose que lors d'une prochaine CR, la Vice-Présidence Recherche présente une vision ou propose des éléments de cadrage très larges pour faciliter le travail du GT.

Julie Sorba : la VPR pourrait soumettre des questions et un diagnostic sur lesquels le GT devrait réfléchir.

Hervé Courtois : nous allons y œuvrer pour revenir vers vous d'ici deux mois.

Prolongation des contrats des doctorants N1&2

Présentation par Denis Jongmans

Prolongation des thèses (circulaire 26 juin 2020)

- **Procédure nationale (niveaux impact définis par CPU)**
- **Equité entre doctorants (critères identiques pour tous les domaines)**
- **Etapas**
 - ▶ **Etape 1: Identification de la population doctorante impactée (tous)**
 - ▶ **Etape 2: Validation par Président**
 - ▶ **Etape 3: Remontée aux employeurs / financeurs**
 - ▶ **Etape 4: Retour des employeurs vers doctorants**

Prolongation des thèses : cadrage UGA

Catégorie CPU	Durée de prolongation	Proposition cadrage UGA (%)
0	0 mois	> 20
1	1-4 mois	< 80
2	5-8 mois	< 20
3	9-12 mois	< 5
	Moyenne (mois) sur demandes (cat 1 à 3)	4 mois

Tout écart important par rapport à ce cadrage devra faire l'objet d'un argumentaire motivé de la part de l'ED.

Prolongation des thèses : calendrier

Date limite	Doctorant.e.s de 3 ^{ème} année et plus	Tous les autres doctorant.e.s
Dépôt des demandes des doctorant.e.s	3 juillet	10 juillet
Avis des directions de thèse et de laboratoire	10 juillet	31 juillet
Réunion coordination ED	17 juillet	
Proposition des directions d'ED	20 juillet	15 septembre
Validation présidentielle	21 juillet	25 septembre
Validation / Transmission aux employeurs et aux doctorants	22 juillet	30 septembre

Etape 1: Identification

Prolongation des thèses 1A et 2A

Ecole Doctorale	Doctorants 1A et 2A							
	N Doctorants	N Réponses	N Demandes	Moyenne Mois	Cat 0	Cat 1	Cat 2	Cat 3
CSV	190	147	140	3,80	26,32%	62,63%	10,00%	1,05%
ED ISCE	110	75	57	4,53	48,18%	30,91%	20,00%	0,91%
ED PHYS	198	144	127	2,99	37,37%	60,61%	2,02%	0,00%
EDSJ	54	20	17	4,24	70,37%	20,37%	9,26%	0,00%
EEATS	230	125	106	3,09	54,78%	43,91%	1,30%	0,00%
I-MEP2	230	172	138	3,30	40,00%	54,35%	4,78%	0,87%
LLSH	91	61	43	5,88	52,75%	23,08%	17,58%	6,59%
MSTII	175	55	41	3,56	76,57%	19,43%	4,00%	0,00%
PHILO	10	5	5	3,60	50,00%	50,00%	0,00%	0,00%
SC GEST	28	14	12	5,00	57,14%	25,00%	17,86%	0,00%
SC ECO	16	9	6	5,17	62,50%	12,50%	25,00%	0,00%
SHPT	87	60	58	6,60	33,33%	22,99%	26,44%	17,24%
TUE	92	49	44	4,11	52,17%	35,87%	10,87%	1,09%
TOTAL	1511	936	794	3,90	47,85%	41,83%	8,54%	1,79%

ETAPE 2 : VALIDATION

VP Recherche : C. Bertonèche
CED : D. Jongmans

Processus de validation

- Examen des données macros et mise en évidence des statistiques hors cadrage UGA
- Examen systématique des cas de catégorie 3 et 2 pour les ED hors cadrage
6 changements sur 46 cas examinés
- Validation

ETAPE 3 : TRANSMISSION AUX EMPLOYEURS/FINANCEURS

- **Transmission des listes de doctorants aux services RH**
UGA, G-INP, CHU, CEA, CNRS, ENSAG, IEP, INRAE, INRIA, INSERM
- **Envoi de la décision aux doctorants et production automatique d'une attestation sur la durée de prolongation**

ETAPE 4 : DÉCISION DE FINANCEMENT DES EMPLOYEURS /FINANCEURS

- **Chaque employeur/financeur décide de la prolongation financière éventuelle du contrat de ses doctorants**
- **Il les en informe**

2- Prolongation des thèses : catégories CPU + élus doctorants

1. **Cas critiques sur une période courte** : concernent les retards attendus issus de conditions de travail dégradées pendant le confinement conduisant à une prolongation jusqu'à 4 mois (prolongation de la durée de la situation d'urgence sanitaire).

Exemples :

- Thèses dont les doctorant-e-s ont été confiné-e-s dans un environnement qui ne permettait pas le télétravail, ou auraient été contraint-e-s par des impossibilités de recherche du fait de raisons personnelles et familiales (garde d'enfants pendant le confinement), conditions de logement inadaptées ou autre motifs familiaux impérieux.
- Thèses dont les doctorant-e-s auraient été atteint-e-s par le Covid-19 ou leurs proches ou leurs encadrants ou d'autres pathologies (psychologiques notamment), sur justifications médicales, en état de rémission au moment de la reprise de l'activité ou doctorant-e-s mobilisé-e-s pour lutter contre la COVID19.
- Thèses ayant épuisé après quelques semaines les capacités de télétravail du fait de l'éloignement des infrastructures de recherche, des terrains de recherche et/ou de l'impossibilité d'expérimenter, de conduire des observations, de consulter des fonds documentaires et/ou de générer des données.
- Thèses dont les doctorant-e-s ont été bloqué-e-s à l'étranger en dehors de l'Espace Schengen ou ont dû être placé-e-s en quarantaine.
- **Doctorants en charge d'enseignements ayant dû significativement adapter leur pratique pédagogique pour prendre en compte les nouvelles contraintes liées au coronavirus.**

2- Prolongation des thèses : catégories CPU + élus doctorants

2. Cas critiques sur une période moyenne : concernent les contrats dont les retards attendus dus aux mesures sanitaires pourraient conduire à une prolongation de 5 à 8 mois.

Exemples :

- Thèses avec une partie importante des expériences scientifiques / des terrains de recherche menés hors du site de recherche, voire à l'étranger, en partenariat avec d'autres unités de recherche.
- Thèses faisant l'objet de mobilité internationale longue. Thèses en cotutelle à l'étranger pour lesquelles les doctorant-e-s devaient passer une année universitaire dans l'institution étrangère et pour lesquelles la mobilité ne pouvait pas être reprogrammée ultérieurement pour le bon avancement des travaux.
- Thèses dont l'ensemble ou une partie significative des expérimentations menées ou en cours ont été détruites et nécessiteraient une remise en œuvre partielle.
- Thèses incluant des expériences scientifiques, l'utilisation d'outils ou de plateformes sur site dont les équipements auraient pu être rendus totalement inaccessibles du fait de la fermeture de l'unité, auquel s'ajoute un temps de redémarrage conséquent des équipements.
- Forte combinaison des cas de niveau 1 ou persistance de conditions défavorables durant le déconfinement

2- Prolongation des thèses : catégories CPU + élus doctorants

3. Cas critiques sur une période longue : concernent les cas dont la thèse peut être remise en cause par les mesures sanitaires en cours et l'éventualité de leur maintien. Prolongation supérieure à 8 mois et jusqu'à 12 mois.

Exemples :

- Thèses dont le travail d'expérimentation, terrain, fonds documentaire ou archives aurait été stoppé, ou détruit pendant et par le confinement, ou suite aux conséquences de la pandémie, et ce de façon irréversible (ex. lignées cellulaires détruites) ou lié au caractère saisonnier (ex. botanique).
- Thèses dont l'essentiel porte sur un travail d'expérimentation, terrain ou archives mené à l'international, en particulier hors Schengen selon les modalités de réouverture de l'espace.
- Thèses utilisant de très grands instruments de recherche, tributaires d'une reprogrammation par les comités scientifiques des expériences prévues qui ont été annulées ou reportées.

DISCUSSION

Christophe Poncet : avez-vous eu des retours des employeurs concernant les prolongations des 3èmes années ?

Denis Jongmans : nous n'avons rien de tangible pour les 3èmes années. Nous avons demandé à être tenu informés. Nous savons que certains doctorants ont reçu une réponse car des avenants ont été rédigés mais nous n'avons pas de visibilité sur l'ensemble des réponses qui ont pu être transmises.

Hervé Courtois : nous allons suivre ce sujet et ferons un retour lors d'une prochaine commission.

**Vice-présidente recherche et
innovation en sciences humaines
et sociales**

Présentation par Anne Dalmasso



Anne Dalmasso

- ▶ Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Grenoble Alpes depuis 2010
- ▶ Membre du laboratoire LARHRA (laboratoire de recherche historique Rhône Alpes, UMR 5190), coresponsable de l'axe Territoire, Environnement, Santé
- ▶ Champs de recherche : histoire des impacts sociaux, environnementaux, sanitaires de l'industrialisation et de la désindustrialisation, histoire de la marchandisation des pratiques sociales et des territoires, du 19^{ème} au 21^{ème} siècle.
- ▶ Directrice adjointe puis directrice du pôle SHS (2015-2020), Coresponsable de l'axe « Alpes en transitions » de la MSH-Alpes, Membre du Codir du LabEx ITEM renouvelé, du COS des SFRs Innovacs et Création (jusqu'en 2020)
- ▶ Une VPRI en SHS dans la continuité du travail engagé par Catherine Blatier
 - Assurer la présence des SHS dans leur diversité dans l'équipe de la VPRI
 - Contribuer à la bonne circulation des informations entre les 2 pôles SHS et PSS, leurs laboratoires et la VPRI (dans les 2 sens)
 - Suivi de dossiers spécifiques : conforter les outils de travail des SHS (MaCI, plateformes, Smart campus; postes), améliorer la situation des doctorants en SHS, suivi des AAP et de leurs évolutions, pérennité des inter/pluridisciplinarité engagées dans les CDP, ...

Anne Dalmasso sera proposée sur cette fonction de Vice-présidence fonctionnelle lors du CA du 12 octobre.

Points d'information



Elections

Conseils des pôles de recherche

Calendrier des opérations

Dates	Opérations
Fin septembre 2020	Affichage des arrêtés du Président portant organisation des élections
Au plus tard le lundi 12 octobre 2020	Affichage des listes électorales au moins 20 jours avant la date du scrutin (article D. 719-8 du code de l'éducation)
Jeudi 22 octobre 2020 à 16 heures	Date limite de dépôt des candidatures 15 jours francs maximum et 5 jours francs minimum avant la date du scrutin (article D. 719-24 du code de l'éducation)
Au plus tard le mercredi 28 octobre 2020	Demandes d'inscription sur les listes électorales (pour les personnels et les usagers non-inscrits d'office mais remplissant les conditions pour être électeurs) Au plus tard 5 jours francs avant la date du scrutin (article D. 719-7 du code de l'éducation)
A partir de l'affichage de l'arrêté électoral et jusqu'au 3 novembre 2020	Campagne électorale
Du mardi 3 novembre 2020 au jeudi 5 novembre 2020	Jour du scrutin pour les pôles de recherche, écoles doctorales et collège des écoles doctorales (vote électronique)
Au plus tard le vendredi 6 novembre 2020	Proclamation des résultats (dans les 3 jours suivant la fin des opérations électorales) (article D. 719-37 du code de l'éducation)

Elections aux conseils des pôles de recherche

- S'agissant des laboratoires de recherche, membres de plusieurs pôles, ils ont fait l'objet d'un rattachement par défaut à l'un des pôles afin de pouvoir réaliser les listes électorales.

Il appartient aux électeurs, personnels ou doctorants, qui souhaitent être électeurs ou éligibles dans un pôle distinct de celui qui leur a été attribué d'en faire la demande avant le mercredi 28 octobre 2020 à 16h au moyen du formulaire en annexe 3 de l'arrêté électoral (également accessible sur le site dédié).

DISCUSSION

Pascal Perrier : a-t-on entendu parlé d'une candidature par la Présidence ?

Hervé Courtois : la diapo 67 parle d'élections dans les conseils de pôle. Tu poses la question de la direction du pôle. Il y a un appel à candidatures. Les candidatures soumises sont présentées devant le COS, qui réunit les différentes tutelles des unités de recherche du périmètre du pôle. Le COS, en s'appuyant sur les critères de vision stratégique du pôle et de représentation de la communauté, va discuter des candidatures proposées et peut procéder à un arbitrage pour décider des candidatures qui seront retenues. C'est ce qui a été fait pour le pôle PAGE.

Pascal Perrier : est-ce que ces critères relèvent du COS ou devraient plutôt relever du conseil de pôle ?

Hervé Courtois : les tutelles considèrent qu'elles peuvent traiter ce point. La question de la représentation de la communauté était assez présente pour PAGE.

Pascal Perrier : si le conseil de pôle qui est élu était derrière la candidature non retenue, pourrait-on imaginer des circonstances où on trouve un directeur de pôle qui n'aurait pas le soutien de son conseil ?

Hervé Courtois : sur l'aspect démocratique, on pourrait laisser les candidatures aller jusqu'au bout du processus mais cela pourrait créer des situations humainement difficiles.

Thierry Forveille : clairement, il y avait une candidature qui était peu consensuelle.

Hervé Courtois : c'est la candidature qui n'a pas été retenue. Le COS a pris sa décision après discussion. Le conseil de pôle s'est un peu ému de la situation mais il n'y a pas eu de protestation.

Pascal Perrier : c'est un précédent qui n'est pas très bon, même si les raisons qui ont motivé la décision du COS sont bonnes. Il faudra être clair sur la façon dont le COS a procédé.

Hervé Courtois : la décision n'était pas facile mais le COS a considéré que c'était la meilleure décision.

Evaluation de la phase probatoire de l'IdEx

Report de l'évaluation finale de l'IdEx

► Clôture du processus d'évaluation de la phase probatoire de l'IDEX UGA fin juin 2021

Calendrier envisagé:

- Visite sur site du jury international (*ou autre modalité si la situation sanitaire ne permet toujours pas de visite sur site*): **avril 2021**
- Auditions: **juin 2021**
- Confirmation de la labellisation: **fin juin-début juillet**
- Signature de la convention de dévolution: **1^{er} août 2021**

► Modalités de prolongation de la période probatoire (en attente de précisions de la part du Premier Ministre et de l'ANR)

- Prolongation de 7 mois de la dotation de période probatoire.

Questions diverses



**Dates signature des contrats doctorants
avant démarrage de leur activité**

DISCUSSION

Hervé Courtois : le service RH nous a indiqué que les dossiers de recrutement sont effectués par les composantes ; il n'y a pas de contrat de travail mais une lettre d'engagement fixant un volume horaire. Les composantes soulignent qu'elles ont souvent du mal à récupérer les noms et coordonnées des vacataires recrutés par les enseignants et à obtenir, dans les délais, des dossiers complets de la part des vacataires.

Les services RH travaillent avec les composantes sur les délais de mise en paiement et pour instaurer un flux mensuel de paie après service fait. La chaîne est longue entre le vacataire, le responsable de son enseignement, l'UFR et le service RH central.

La DRH recevra avec beaucoup d'attention des exemples de situations de doctorants concernés par un retard de signature. Vous pouvez faire remonter les demandes à la Vice-présidence recherche et à la DRH. Une analyse sera faite par le service RH pour voir ce qui coince. Je suivrai la situation et vous en ferai part.

Suivi des doctorants après leur recours accepté

DISCUSSION

Hervé Courtois : une doctorante à Litt&Arts démarre sa troisième année à Aix-Marseille. Elle reste affiliée au LIDILEM. La thèse avance raisonnablement. On fera en sorte qu'il n'y ait pas de blocage. L'autre doctorant qui était à TIMC-IMAG a décidé de ne pas poursuivre sa thèse.

Pascal Perrier : nous comprenons la position vis-à-vis de l'étudiant, mais il faut absolument réduire les délais car, in fine, personne ne profite de cette année de salaire, ni l'étudiant, ni le laboratoire.

Hervé Courtois : même si la procédure date de mai 2016, il y avait peu de dossiers. Les ED connaissent maintenant la procédure et les dossiers devraient pouvoir être traités plus rapidement.

Christophe Poncet : le doctorant s'est retrouvé en arrêt maladie pendant la durée de cette procédure. Cette situation tue de réelles perspectives pour des doctorants ou doctorantes compte-tenu de la longueur de la procédure.

Hervé Courtois : la procédure est très longue, nous sommes d'accord. On va faire au mieux pour accélérer le mouvement pour les prochains dossiers. Toutefois, il peut y avoir, dans la procédure de recours, des lenteurs liées à la constitution du dossier. Les délais ne sont pas tous liés uniquement à l'ED. Les doctorants n'ont parfois pas fourni les pièces rapidement.

Prochaines séances de la commission recherche

en formation restreinte aux collèges A et B

Jeudi 15 octobre

10h-12h

en visioconférence

en formation plénière

Jeudi 12 novembre

8h30-12h30

en visioconférence